



Allonger le pâturage à l'été par le stock d'herbe sur pied

Paru le 24 mai 2023

➤ **Le pic de pousse se maintient et l'arrivée de l'été et l'accroissement des températures arrivent. Avec le pâturage, limité en mars par la portance, et le pic de pousse, il devient difficile de faire pâturer les prairies aux bonnes hauteurs. Pour gérer ces hauteurs, il convient de faucher, mais arrivé à fin mai, ne faudrait-il pas considérer l'option de faire des stocks d'herbe sur pied pour prolonger le pâturage en été ?**

Le principe est simple, il s'agit de reporter un excédent d'herbe de fin de printemps sur la période estivale par un allongement des cycles et la maîtrise de l'épiaison. En pratique, il s'agit de laisser s'accumuler la pousse de l'herbe tant

que sa croissance est supérieure aux besoins des animaux, de mai à juin, pour la consommer en fin de printemps-début d'été lorsque la pousse de l'herbe devient inférieure aux besoins des animaux.

ADAPTE PRINCIPALEMENT AUX ELEVAGES AVEC AU MOINS 35-40 ARES D'HERBE/UGB

C'est une technique qui implique d'avoir une surface en herbe excédentaire par rapport aux besoins des animaux en fin de printemps. Elle exige donc d'avoir au moins 35-40 ares d'herbe/UGB. Pour débiter, quand on ne maîtrise pas encore la technique, il est possible de réfléchir la méthode pour les animaux aux

besoins plutôt modérés, pour lesquels le fourrage pâturé sera au moins équivalent au foin qui aurait pu en être fait. Il reste cependant possible avec des vaches ou chèvres laitières en adaptant la complémentation au niveau de production.

CHOISIR DES PARCELLES PROFONDES RICHES EN LEGUMINEUSES

Il vaut mieux choisir des parcelles avec une réserve en eau qui permet un prolongement de la croissance en début d'été. Dans les parcelles superficielles, sableuses ou très caillouteuses, l'herbe risque de dessécher rapidement les jours de forte chaleur.

Pour limiter la perte de valeur de la prairie par les graminées, privilégier les prairies riches en légumineuses. Elles conservent leur valeur

alimentaire plus longtemps que les autres : même au stade floraison, le trèfle blanc est proche d'1 UFL. On préférera des mélanges multi-espèces à base de graminées non remontantes telles que le dactyle, la féтуque élevée ou la fléole. Attention à la remontaison de certaines variétés de ray grass anglais, et éviter les parcelles à rumex ou chardons, car le temps de repousse important limitera la facilité de leur gestion.

EN PRATIQUE

Pour pouvoir prolonger le pâturage, on va progressivement augmenter la hauteur d'entrée, la hauteur sortie et augmenter le temps de retour : on cherche à préserver la prairie et à ne pas l'épuiser. Cela passe par le maintien d'une couverture du sol pour l'humidité, en ne pénalisant pas le potentiel de repousse de la prairie après la période estivale. Il convient de viser une entrée de parcelle supérieure à 18 cm herbomètre et une sortie à 7-8 cm. Pour le cycle, on passera progressivement, selon la pousse de l'herbe, de 30 à 45 jours puis 60 jours au fil du tour de pâturage. Cette conduite consiste à ajouter les parcelles fauchées progressivement dans le circuit, pour quasiment doubler la surface pâturable pour l'été.

En pratique, il faut avoir maîtrisé les épis par la fauche - idéalement en mai - ou par le pâturage sur les parcelles destinées aux stocks sur pied. Il est important de bien planifier cette méthode et de calculer les surfaces allouées au stock sur pied : on cherche à avoir au 1^{er} juillet au moins 30 jours d'avance au pâturage. Les hauteurs d'herbe étant hautes et pour éviter le gaspillage alimentaire, l'avancement au fil avant-fil arrière est requis.

Etant donné l'incertitude de la météo au début de l'été, la constitution de stocks sur pied paraît être une bonne alternative. Si les conditions sont très favorables à la pousse de l'herbe en juillet, il sera toujours temps de refaire des coupes plus tard pour gérer les excédents. En attendant on aura pâturé plus longtemps.



Prairie au 25/07/2018 en stock sur pied avant pâturage : privilégier les prairies riches en légumineuses pour compenser la baisse de valeur des graminées

Contacts Pôle Prairies de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire :

Rudy LAVAZAIS (44)	02.53.46.62.74	rudy.lavazais@pl.chambagri.fr
Jean-Luc GAYET (44)	02.53.46.63.19	jean-luc.gayet@pl.chambagri.fr
Anne-Sophie MASSON (49+72)	02.41.96.76.20	anne-sophie.masson@pl.chambagri.fr
Stéphanie GUIBERT (53)	02.43.67.38.70	stephanie.guibert@pl.chambagri.fr
Etienne FRUCHET (53)	02.43.67.36.89	etienne.fruchet@pl.chambagri.fr
Grégoire DUFOUR (85)	02.51.36.82.31	gregoire.dufour@pl.chambagri.fr